

AVIS D'ATTRIBUTION

COMMUNE DE LAMBERSART

Mme Christiane KRIEGER - Maire de Lambersart
19 avenue Clemenceau
BP 90019 - 59831 LAMBERSART
Tél : 03 20 08 44 44 - Fax : 03 20 08 44 02

Objet du marché	Numéro de la consultation : 2019-MAI-0022 Maintenance des aires de jeux et fourniture de pièces détachées
Référence acheteur	2019-MAI-0022/BO
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure adaptée
Code CPV principal	50324200 - Services de maintenance préventive
Code CPV complémentaire	37451710 - Matériel de marquage des terrains de football
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Lot 001 et 002 : Prix des prestations 40 % : Lot 002 et 002 : Valeur technique
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille Greffes du Tribunal 143, rue Jacquemars Giélée BP 2039 - 59014 Lille - Cedex Tél : 0320631300 - Fax : 0320631347 greffe.ta-lille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille Greffes du Tribunal 143, rue Jacquemars Giélée BP 2039 - 59014 Lille - Cedex Tél : 0320631300 - Fax : 0320631347 greffe.ta-lille@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 02/08/19 Lot 001 : Maintenance, contrôle, test HIC, nettoyage et réparations des aires de jeux municipales

Nombre d'offres reçues : 2

Marché n° : 2019PA2301 - **Récré Action** 2 rue du gue langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

Date d'attribution : 02/08/19 Lot 002 : Réalisation de traçages de jeux dans les cours d'écoles et sur les terrains sportifs

Nombre d'offres reçues : 2

Montant HT : **5 000,00** € Marché n° : 2019PA2302 -**t1 groupe helios** 1 ere avenue du port de santes 59211 Santes

Renseignements complémentaires

Le lot 1 est conclu pour un montant forfaitaire annuel de 15660 € HT pour la maintenance et pour un montant maximum annuel de 10000 € HT pour la fourniture de pièces détachées.

Le lot 2 est conclu pour un montant maximum annuel de 5000 € HT

Envoi le 05/08/19 à la publication